



LE MONDE FORESTIER

Critères et indicateurs de la gestion forestière durable: accélérer leur mise en œuvre

Les critères et indicateurs de la gestion forestière durable servent de référence pour suivre et évaluer les progrès accomplis dans ce domaine et sont importants pour faciliter la prise de décisions. Pour accélérer leur élaboration et leur mise en œuvre, une Consultation d'experts sur les critères et indicateurs de la gestion forestière durable a été organisée par l'office de gestion des forêts des Philippines, la FAO et l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) du 2 au 4 mars 2004 à Cebu (Philippines). La consultation rassemblait 45 experts en questions techniques et politiques, représentant 27 pays et sept organisations internationales impliqués dans les processus relatifs aux critères et indicateurs en cours. Les thèmes de réflexion de la réunion étaient les suivants:

- gestion de la communication et de l'information pour accélérer la mise en œuvre des critères et indicateurs;
- concepts, termes et définitions;
- renforcement des processus relatifs aux critères et indicateurs pour améliorer leur mise en œuvre.

Les experts ont rédigé 42 observations et 48 recommandations en vue d'une action nationale et internationale. Pour en sélectionner quelques-unes, ils ont recommandé que:

- les pays adoptent les sept domaines thématiques communs comme critères de la gestion forestière durable, à savoir l'étendue des ressources forestières, la diversité biologique, la santé et la vitalité des forêts, les fonctions productives des ressources forestières, les fonctions de protection des ressources forestières, les fonctions socioéconomiques, et le cadre juridique, politique et institutionnel;
- le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) et ses partenaires mettent au point un cadre (interactif et consultable) pour échanger des informations sur les critères et indicateurs;
- la FAO, l'OIBT et d'autres organisations internationales et nationales soutiennent l'établissement d'un groupe consultatif technique international pour examiner des questions présentant un intérêt commun pour les processus relatifs aux critères et indicateurs, notamment les questions de caractère technique et politique.

Le rapport a été présenté à la quatrième session du Forum des Nations Unies sur les forêts, en mai 2004.

Quatrième session du Forum des Nations Unies sur les forêts

La quatrième session du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF-4), tenue à Genève (Suisse) du 3 au 14 mai 2004, couvrait toute une série de questions. Plus de 600 délégués représentant des gouvernements, des organisations intergouvernementales et des groupes importants ont participé à la session.

Les délégués du FNUF-4 ont adopté cinq résolutions sur les thèmes suivants:

- aspects sociaux et culturels des forêts – principalement efforts des pays et soutien des donateurs visant à rendre les pays mieux à même d'intégrer les dimensions sociales et culturelles

des forêts dans leurs politiques et leurs stratégies nationales de gestion durable des forêts; à améliorer la participation des parties prenantes à la prise de décisions et à la gestion des forêts, si possible à travers la décentralisation; et à intégrer la gestion forestière durable dans leurs stratégies nationales d'éradication de la pauvreté;

- connaissances scientifiques sur les forêts – exigeant un appui pour renforcer les capacités de recherche dans les pays en développement, un appui pour les réseaux et les partenariats de recherche, et une participation accrue des parties prenantes pertinentes et des communautés locales, afin de promouvoir des recherches adaptées aux besoins des utilisateurs;
- suivi, évaluation et établissement de rapports sur les forêts, et critères et indicateurs – impliquant une poursuite des efforts tendant à rationaliser l'établissement de rapports sur les forêts et à harmoniser les définitions liées aux forêts; une aide aux pays pour renforcer leurs capacités de collecte, de gestion et d'utilisation des informations sur les forêts; une accélération de l'élaboration et de la mise en œuvre de critères et indicateurs de la gestion forestière durable; et la reconnaissance des sept éléments thématiques de la gestion forestière durable tirés des processus en cours relatifs aux critères et indicateurs;
- financement et transfert de technologies respectueuses de l'environnement – encourageant les Etats Membres, les membres du PCF et d'autres organes et processus pertinents à prendre des mesures pour appliquer les recommandations du Groupe spécial d'experts du FNUF sur le transfert de technologies respectueuses de l'environnement, et à poursuivre les travaux sur cette question au sein du FNUF;
- examen de l'efficacité de l'arrangement international sur les forêts – en invitant le Secrétariat du FNUF à préparer un rapport de synthèse sur la base des informations fournies par les membres du PCF et par d'autres organisations et processus pertinents pour examiner l'efficacité de l'arrangement international sur les forêts au FNUF-5, et à préparer pour cette session une vue d'ensemble des progrès réalisés au niveau mondial sur la voie de la gestion forestière durable.

Les délégués du FNUF-4 ont consacré deux sessions d'une demi-journée à l'étude des expériences des pays et des enseignements tirés en matière de gestion forestière durable dans les pays d'Afrique et dans les petits Etats insulaires en développement. La session consacrée à l'Afrique a examiné le rôle des forêts dans le développement rural et la lutte contre la pauvreté, les moyens de renforcer les partenariats dans la région, les processus de décentralisation et les processus participatifs, la nécessité de renforcer les capacités et de garantir l'accès aux marchés, et le renforcement de la participation africaine au processus du FNUF. A la session sur les petits Etats insulaires, les délégués ont recommandé de promouvoir des partenariats avec les petits Etats insulaires et entre ces derniers; de mobiliser un appui international pour les initiatives des petits Etats insulaires en matière de gestion forestière durable; d'améliorer la recherche forestière dans les petits Etats insulaires; et de promouvoir la coopération pour identifier les priorités régionales clés et les initiatives de gestion forestière durable.

Un dialogue multi-parties prenantes a également été organisé sur les quatre domaines thématiques suivants: aspects culturels et sociaux



des forêts; connaissances forestières traditionnelles; renforcement des capacités; partenariats.

Le FNUF-5 aura lieu à New York en mai 2005.

Les forêts et les écosystèmes forestiers: encourager les synergies dans la mise en œuvre des conventions de la CNUED

Trois conventions environnementales internationales inaugurées à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), à Rio de Janeiro (Brésil) en 1992, ont une influence sur la gestion forestière durable: la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique (UNCCD), la Convention sur la diversité biologique (CDB) et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCC-ONU). Pour promouvoir une meilleure application des conventions de Rio dans le secteur forestier et développer une synergie entre ces conventions, un atelier a été tenu du 5 au 7 avril 2004 à Viterbo (Italie).

L'atelier a été organisé par les Secrétariats de l'UNCCD et de la CDB, en coopération avec la CCC-ONU. L'atelier rassemblait environ 150 participants représentant 39 parties aux trois conventions, cinq organisations des Nations Unies, cinq organisations intergouvernementales et 10 organisations non gouvernementales (ONG).

L'atelier avait deux thèmes. Dans le cadre du thème sur les possibilités de synergie à travers l'aménagement du paysage forestier et la conservation des sols, des groupes de travail se sont intéressés aux synergies dans les domaines suivants:

- prévention et atténuation des dangers qui menacent les forêts et les écosystèmes forestiers;
- restauration des sites forestiers;
- gestion forestière durable;
- renforcement du cadre porteur.

Dans le cadre du thème sur les services rendus par les écosystèmes et la lutte contre la pauvreté, les groupes de travail ont étudié:

- les moyens d'existence durables et les ressources forestières;
- l'accès aux forêts et à leurs ressources génétiques, et le partage des avantages qui en dérivent;
- l'application de technologies appropriées;
- les connaissances liées aux forêts.

Pour chacun de ces thèmes, les groupes de travail ont examiné, entre autres questions, les principaux éléments pour lesquels une synergie efficace peut être forgée et concrétisée dans des actions au niveau local; l'impact global de ces actions; des indicateurs pour évaluer le potentiel de synergie des projets forestiers; et des mécanismes pour faciliter la mise en œuvre des grandes options concernant les forêts et les écosystèmes forestiers aux niveaux local et international.

Les délégués ont noté que des ressources supplémentaires étaient nécessaires pour exploiter au mieux les synergies entre les trois conventions de Rio, ce qui devrait permettre de réduire les coûts totaux de la mise en œuvre. Parmi les sources potentielles de financement des programmes synergiques, ils ont identifié le

financement du développement national, les marchés des services environnementaux, y compris les fonds relatifs au carbone, les partenariats public-privé, l'aide au développement d'outre-mer, et les financements du secteur privé et de fondations philanthropiques.

Des études de cas émanant d'un certain nombre de pays (Chine, Cuba, Sénégal) ont démontré clairement que des activités de terrain conjointes étaient déjà en place, même si une campagne de sensibilisation restait nécessaire à l'échelon national, et plus particulièrement local. Quelques pays ont invité les forums nationaux à renforcer la compréhension et la coordination des programmes synergiques (en particulier pour les points focaux dans le pays), comprenant un volet sur les possibilités de financement.

Conservation de la faune sauvage au Cameroun, en République centrafricaine, au Congo et au Gabon

L'initiative centrafricaine sur Les forêts-patrimoine mondial a été lancée en mars 2004, afin de promouvoir l'instauration de régimes d'aménagement des aires protégées dans les principales réserves forestières du Bassin du Congo. Ce projet de partenariat est financé par la Fondation pour les Nations Unies et a pour participants les Gouvernements du Cameroun, du Congo, du Gabon et de la République centrafricaine, ainsi que l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), la FAO et quatre organisations non gouvernementales internationales – Conservation International, le Jane Goodall Institute, la Wildlife Conservation Society et le Fonds mondial pour la nature-Etats-Unis.

Les principaux objectifs du projet sont d'améliorer les activités de protection et de mise en application des lois dans trois groupes transfrontières de zones protégées; de travailler avec les communautés locales à l'intérieur et aux alentours de ces sites pour faciliter l'utilisation durable des ressources fauniques; et de préparer des sites pour la nomination de sites du patrimoine mondial de l'UNESCO. La phase initiale du projet durera quatre ans, mais tous les partenaires s'engagent à prolonger le projet pendant au moins une décennie.